

Sujet : [INTERNET] Enquête publique préalable : aire de grand passage à la Jarne

De : Nicolas Beltrano <nbeltrano@gmail.com>

Date : 19/03/2024 20:08

Pour : pref-participation-public@charente-maritime.gouv.fr

Bonjour Madame, Monsieur,

Je suis opposé à ce projet, hérité par la Jarne par défaut.

Cambriolé il y a peu par des gens du voyage, affirmation confirmée par la police d'Angoulins, il est évident que je ne souhaite pas avoir ce type de population à proximité de mon domicile.

Il y a ces cambriolages, qui engendrent des dégâts, des pertes, parfois sentimentales, des peurs.

Il y a également le quotidien, comment vivre avec une population qui sera au nombre de 1000 individus dans le meilleur des cas, qui ne respecte rien, non contrôlée. Allez-vous vraiment nous priver de cette quiétude ?

Car 3 semaines par an, pour ceux qui respectent les règles, nous les accueillons sur le stade municipale, et inutile de préciser que nous en pâtissons : vols, dégradations, saleté.

Je vous laisse imaginer sur plusieurs mois dans l'année !

Le Morbihan a fait cette expérience, une aire de 200 caravanes. Résultat il y a eu jusqu'à 600 caravanes sur cette aire ! Comment allez-vous contrôler le flux ?

De plus, vous imaginez bien que nos biens vont perdre de la valeur. Qui va nous dédommager ? Vous ?

Qui va assurer notre sécurité au quotidien ? La police d'Angoulins ? La gendarmerie de la Jarrie ? Allez-vous installer des caméras ?

Ou souhaitez-vous que la sécurité et la justice se privatise ?

Souhaitez-vous que nous possédions des armes pour nous défendre ?

J'aimerais avoir des réponses à mes interrogations. Et même mieux, que ce projet ne voit pas le jour à la Jarne !

Bien cordialement

Nicolas Beltrano